



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE DECONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DE RUGBY DU STADE LEON BONVOISIN - PARC MUNICIPAL DES SPORTS DE VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ QUATRO ARCHITECTURE

**DÉCISION N° DM-21-423
EN DATE DU 10 DECEMBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Monsieur Mathieu BEAUFRERE, Adjoint au Maire ;

VU la décision n° D.M-20-232 en date du 10 octobre 2020 de signer le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de déconstruction et de reconstruction de la tribune de rugby du stade Léon Bonvoisin - parc Municipal des Sports de Vincennes (notifié le 10/10/2020) ;

CONSIDÉRANT la revalorisation du coût des travaux et des honoraires de maîtrise d'œuvre ;

CONSIDÉRANT le changement de co-traitance opéré au sein du groupement du titulaire du marché, la société QUATRO ARCHITECTURE ;

CONSIDÉRANT la nécessité de confier les prestations de BET structures à la société EBAC STRUCTURES ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société QUATRO ARCHITECTURE sise 10 avenue Pierre Sémard 18 100 Vierzon et représentée par François ALBIZATTI en qualité de gérant, l'acte modificatif n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de déconstruction et reconstruction de la tribune de rugby du stade Léon Bonvoisin - parc Municipal des Sports de Vincennes.

Le montant de l'acte modificatif n°1 s'élève à 9 120 euros HT (10 944 euros TTC).

Le nouveau montant du marché est porté à 108 120, 00 euros HT (129 744,60 TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics, de l'urbanisme et de l'habitat.,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211210-Imc1H9153H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/12/2021
Date de Publication : 10/12/2021